

# CONSEIL MUNICIPAL DU 31 juillet 2020

Absents : Maxime PERTRAUD

Arrivée de ROQUES Fanny au point 9)

- 1) Désigner le secrétaire de séance : Maxime GOUTTE
- 2) Valider le dernier compte rendu du conseil du 10 juillet 2020. 9 Pour

### **3) Délibération modificative agrandissement du cimetière communal :**

La délibération prise le 20 mai 2019 doit être modifiée :

- La superficie est de 1613m2 et non 1614m2
- Il faut rajouter une servitude de passage sur l'accès de la parcelle restante
- Et rajouter que le 1<sup>er</sup> adjoint signera l'acte correspondant en tant que représentant de la commune étant précisé que le Maire recevra et authentifiera l'acte ;

**...9.. voix pour, .....voix contre, .....abstention**

### **4) Désignation d'un délégué à Aveyron Culture:**

Monsieur le maire rappelle au conseil municipal que la commune a adhéré en 2016 à Aveyron Culture.

Aveyron Culture accompagne les projets culturels, organise des évènements culturels et propose des formations culturelles aux communes.

Il convient aujourd'hui de procéder à la désignation du représentant de la Commune au sein de l'assemblée générale.

Désignation de Sandrine GIORDANO

**...9.. voix pour, .....voix contre, .....abstention**

### **5) Délibération annulation loyers avril mai et juin de l'association Sud Randos :**

L'association Sud Randos qui loue le local (bureau à côté de la mairie) 100€ + 30€ de charges par mois a fait la demande pendant le confinement d'une exonération des loyers au vu du Covid 19 et de l'arrêt de leur activité.

Le conseil est d'accord pour exonérer Sud Rando de 6 mois de loyer (couvrant ainsi la période pour la location de la maison de vigne)

**.....9. voix pour, .....voix contre, .....abstention**

### **6) Renouvellement convention Aveyron Ingénierie 2020-2022 :**

La commune adhère à Aveyron Ingénierie et depuis 2017 elle nous accompagne dans la gestion de nos systèmes d'assainissement collectif. La convention arrive à échéance en 2020 et nous propose de poursuivre ce partenariat jusqu'en 2022. La convention consiste à confier à Aveyron Ingénierie le diagnostic et suivi des systèmes d'assainissement collectif (visite de terrain, rédaction fiche visite, appui, conseils,...) = 6 heures par an.

Pas de prestations supplémentaires pour ces missions seulement l'adhésion à Aveyron Ingénierie de 213.50€/an.

**...9.. voix pour, .....voix contre, .....abstention**

### **7) Création d'un emploi permanent pour l'école et la cantine**

Depuis 2017, l'agent titulaire sur le poste école cantine est en disponibilité pour convenance personnelle. Depuis 2019 la loi a changé l'agent en disponibilité à droit à 5 ans renouvelable 5ans à condition qu'il réintègre la collectivité 1 an. En 2024, l'agent doit soit réintégrer la collectivité soit être radié des cadres.

Un contrat en CDD pour accroissement temporaire d'activité a été conclu du 28/08/2019 au 27/07/2020 d'une durée hebdomadaire de 22h pour la cantine de 10h45 à 13h15, l'école de 13h15 à 16h15 et le ménage de 16h15 à 17h00. Contrat annualisé à 25h. Pour renouveler ce contrat, et afin de tenir compte des délais restants de l'agent titulaire, un contrat à durée déterminée Emploi permanent (quel que soit le temps de travail) des communes de moins de 1000 habitants et des groupements de communes regroupant moins de 15000 habitants (maximum 3 ans renouvelable dans la limite maximale de 6 ans) peut être conclu pour une durée de 22h et maximum de 3 ans.

**.....9. voix pour, .....voix contre, .....abstention**

### **8) Mise en place dans la collectivité du télétravail (voir fiche technique du télétravail)**

Aurélie avait demandé un temps partiel à 80% de plein droit pendant 3ans pour élever un enfant et une prolongation en temps partiel sur autorisation de 6 mois. Le 6 août 2020 elle réintègre son poste à 35h00. Elle demande la possibilité d'organiser son emploi du temps en 4 jours semaines en présentiel et ½ journée en télétravail avec comme matériel l'ordinateur portable de la mairie pour dans un premier temps 1 an avec 3 mois

d'essai. Ceci afin d'éviter de trop longues journées en présentiel 8h45 + 1 heure de trajet domicile/travail par jour en 4 jours ou de travailler le mercredi en présentiel. Après un projet de délibération, la commune doit saisir le comité technique du centre de gestion de l'Aveyron qui doit donner son avis sur le télétravail dans la collectivité puis les modalités par agent seront énumérées par arrêté. Le CdG12 a réalisé une fiche technique sur le télétravail qui précise la quotité autorisée (3jours max de télétravail), la procédure, le comité hygiène et sécurité, le contrôle, la fin du télétravail...

...9.. voix pour, .....voix contre, .....abstention

### 9) Délibération prêt photovoltaïque

Proposition d'un prêt de 150 000€ sur 15 ans 17 ans et 20 ans. Présentation lors du conseil en détails

Le conseil choisit après discussion de passer au vote une durée de 17 ans. L'objectif est d'avoir un delta suffisamment important entre l'annuité du crédit et le gain photovoltaïque pour financer des projets communaux, tout en profitant d'un coût de crédit faible.

...10.. voix pour, .....voix contre, .....abstention

### 10) Approbation budget photovoltaïque :

#### BUDGET 2020 PHOTOVOLTAÏQUE

FONCTIONNEMENT				
DEPENSES				2020
COMPTES	OPERATION			
66111	Intérêts annuel			0.00 €
6811	Amortissement panneaux			0.00 €
6161	Assurance			500.00 €
<b>TOTAL</b>				<b>500.00 €</b>

RECETTES				
COMPTES	OPERATION			2020
701	Vente électricité annuelle HT			500.00 €
<b>TOTAL</b>				<b>500.00 €</b>

INVESTISSEMENT				
DEPENSES				2020
COMPTES	OPERATION			
2315	Pose, désamiantage, raccordement panneaux HT			148 716.36 €
2031				1 283.64 €
1641	Capital Annuel			0.00 €
<b>TOTAL</b>				<b>150 000.00 €</b>

RECETTES				
COMPTES	OPERATION			2020
1641	Emprunt			150 000.00 €
2815	Amortissement			0.00 €
<b>TOTAL</b>				<b>150 000.00 €</b>

...10.. voix pour, .....voix contre, .....abstention

Questions diverses ;

- Désigner le suppléant au Conseil Communautaire en cas d'absence du Maire : ce point est reporté au prochain conseil pour avoir la présence de tous les conseillers.
- Lettre administré : réparation trottoir gauche entrée village côté Roquefort + entretien du talus. Ce point évoque globalement l'aménagement de l'entrée du village et les questions de voiries. Décision de mettre des plantes sur le talus en choisissant des variétés qui n'ont pas besoin d'arrosage et nécessitant un entretien minimum. Une aide du conseil départementale est possible pour l'achat. Évocation d'une journée citoyenne pour participation à la plantation.
- Lettre demande de Monsieur Hutter : moteurs dans le local de la chaufferie à Mazéran. Avis favorable du conseil.
- Lettre administré : incivilités impasse SARRET (mégots, verres, papiers....) + un dépôt d'ordures dans un terrain privé impasse Sarret. Une poubelle va être mise en place dans l'impasse.
- Lotissement du Brias : une bande blanche va être mise dans le virage.
- Avant la rentrée, les trous de la voirie vont être bouchés. Pour rappel, la commune va investir 35.000€ dans la voirie cette année : goudronnage sous station, le chemin de St Sulpice et une partie du lotissement de la Condamine.